

Image not found or type unknown



Annuler un droit de retour

Par **pommee**, le **01/12/2008 à 17:57**

dans le cadre d'une separation de mon couple je vais devoir faire estimer une maison qui est construite sur un terrain donné par mes parents . Ils ont mis un droit de retour .
La valeur de la maison est -elle diminuée et de combien ?
Peuvent-ils demander à enlever ce droit de retour contre une somme d'argent?
merci de votre réponse